



PRIX VARENNE DES JOURNALISTES de la PRESSE MAGAZINE NATIONALE/SEPM

• **CONDITIONS GÉNÉRALES DE PARTICIPATION**

Ce concours s'adresse à l'ensemble des journalistes professionnels, titulaires d'une carte professionnelle ou en cours de validation, salariés, pigistes, dans un des titres de la Presse Magazine Nationale ainsi qu'aux jeunes journalistes titulaires de la carte de presse depuis moins de 3 ans et âgés de 30 ans maximum.

- Les candidats doivent remplir le formulaire de candidature en ligne.
<https://www.fondationvarenne.fr>

Le dossier de candidature est constitué :

- d'un seul reportage publié entre **le 2 septembre 2024 et le 1^{er} septembre 2025, de la carte professionnelle (recto/verso)**
- **et doit être adressé avant le 14 septembre 2025 minuit.**
- Les journalistes ou pigistes peuvent se présenter à titre individuel ou en équipe. Il n'est pas nécessaire d'être recommandé par un journal. Néanmoins, ceux-ci peuvent soumettre des candidats répondant aux critères du présent règlement.

• **LE REPORTAGE**

- Le reportage (print ou web) présenté peut être un article court ou édito, enquête ou reportage, interview, portrait traitant de l'actualité politique, économique, sociale, sportive, culturelle, etc., paru dans un titre de la presse magazine nationale.
- Le reportage (en un ou plusieurs volets) devra se présenter sous la forme d'un fichier PDF de très bonne qualité et relié en un seul document.

ATTENTION :

- Les lauréats du **PRIX VARENNE 2024** ne sont pas autorisés à participer à cette nouvelle édition.

• **DOTATION**

La dotation d'une valeur de 9000 € sera attribuée sous la forme de trois prix :

- **GRAND PRIX VARENNE 2025 : 5 000 €**
- **PRIX JEUNE JOURNALISTE** titulaire de la carte de presse depuis moins de 3 ans et âgé de 30 ans maximum : **3 000 €.**
- **PRIX COUP DE CŒUR du jury : 1000 €**

INFORMATION/CONTACT :

Karine POUMEROL - TÉL. 04 44 05 04 38 – karine.poumerol@fondationvarenne.com